



Isabelle Caillard

Organisme de formation n° 73 32 0046032
Identifiant Agence Nationale de développement
professionnel continu : 3539
Organisme référencé Data Dock

10, impasse du plateau de Lescat
32000 Auch
06/17/57/21/53
Isabelle.caillard@orange.fr
<https://formation-pharmacie.com>

PROGRAMME DE FORMATION

« Administration de vaccins du calendrier vaccinal par préparateurs en pharmacie et pharmaciens » 1 jour

Objectifs de la formation : A la fin du programme, le pharmacien ou le préparateur pourra administrer les vaccins du calendrier vaccinal. Il maîtrisera les conditions réglementaires, et l'administration en vue d'améliorer la couverture vaccinale de ces maladies dans la population conformément au Décret n° 2023-736 du 8 août 2023 du code de la santé publique modifié par l'arrêté paru le 4 décembre 2024.

Public cible : Pharmacien(ne), Préparateur(trice)

Pré requis : Diplôme de pharmacien ou de préparateur en pharmacie.

Contenu :

9h 13h00

- Connaître les grands principes de la vaccination ;
- Connaître les différents types de vaccins (inactivés, vivants atténués...);
- Connaître le cadre réglementaire et les objectifs de santé publique en matière de politique vaccinale et le rôle des acteurs institutionnels ;
- Connaître les notions de couverture vaccinale, d'efficacité vaccinale, d'immunité collective ;
- Revoir le calendrier vaccinal
- Connaître les grands principes de pharmacovigilance et les signalements des effets indésirables ;
- Connaître les sources d'information utiles en vaccination.

14h 18h00

- Etablir les critères d'éligibilité d'un patient selon le vaccin prescrit ;
- Recueillir le consentement du patient, y compris le cadre légal du consentement pour les mineurs;
- Respecter les mesures d'hygiène préalables et la gestion des déchets DASRI ;
- Apprendre les étapes de l'administration avec mise en situation pratique des différents modes d'injection par voie intramusculaire ou par voie sous-cutanée
- Connaître les modalités de surveillance immédiate et les conseils post-injection ;
- Savoir traiter une réaction anaphylactique ;
- Etablir la traçabilité et transmission des informations au médecin traitant

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Méthodes actives et expérientielles : analyse de situations de travail, partage d'expérience.
- Alternance entre apports théoriques et travaux en sous-groupes à partir de documents

Prix :

- 325 €
- Susceptible d'être pris en charge par les OPCO EP pour les salariés et par le FIF PL pour les titulaires

Durée, date et lieu :

- Durée: Le programme de formation se déroule sur 1 jour soit 8 heures en présentiel
- Date : A définir
- Lieu : Il vous sera communiqué 15 jours avant selon le secteur géographique des pharmacies participantes. Le lieu choisi est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Suivi et évaluation :

- Emargements
- Mise en situation

Modalités de délai d'accès :

Suite à la demande de formation, le délai d'accès à la formation est de 1 semaine